

Rapport du Comité du triangle rose du SCFP-Québec

Depuis le dernier congrès, le Comité du triangle rose a poursuivi son action dans le but d'assurer aux travailleuses et travailleurs homosexuels du SCFP la meilleure qualité de vie possible dans la société en général et en milieu de travail en particulier.

Mais, quelques difficultés majeures nous ont forcés à adopter un mode de fonctionnement différent et plus adapté au manque de ressources flagrant dont nous souffrons. En effet, quelques temps après le dernier congrès notre secrétaire « bien aimé », André Joly (local 3005) démissionnait et nous privait par le fait même d'une collaboration extrêmement précieuse.

Nous remercions André de ses bons et loyaux services et nous le regrettons quotidiennement.

Cette situation nous a contraints à nous concentrer plus sur l'action et moins sur les réunions. Surtout que les deux membres restant au comité sont de régions différentes et très éloignées l'une de l'autre. Yvon Lebeau (local 2000) étant à Sept-Iles et Jean-Pierre Le Clerc (1244) à Montréal. Conférences téléphoniques, courriels, actions séparées mais concertées à chacun notre bout de la province furent notre lot quotidien.

Notre confrère Yvon Lebeau en a profité pour initier la fondation d'un comité du triangle rose dans sa section locale le SETPB, les employés de technique professionnelle et de bureau à Hydro-Québec, local 2000 et 5 500 membres. BRAVO ! Nous vous encourageons à faire de même dans chacune de vos sections locales.

Cependant, nous avons donc dû, à contre cœur, nous résigner à abandonner le plan d'action ambitieux élaboré lors de notre rapport au dernier congrès et continuer, comme toujours, à assumer les urgences et nous concentrer sur les objectifs imposés par notre participation aux différents comités et organismes consacrés aux dossiers LGBT (lesbienne, gais, bisexuels et transgenres).

Enfin, nous remercions chaleureusement Lucie Leduc qui a assuré avec brio et efficacité le lien précieux entre notre Comité et le Bureau du SCFP.

Un autre événement important et imprévu survenu au printemps 2004 a compliqué un peu plus la situation et a contribué à nous isoler d'avantage : la dissolution du Forum des lesbiennes et des gais syndiqués du Québec (FLGSQ), qui regroupait les forces vives syndicales (CSN, CSQ, FTQ et SCFP) du Québec dans notre dossier.

Les membres du FLGSQ en sont ainsi venus à la conclusion que nos comités locaux respectifs étaient désormais suffisamment autonomes et que si une action concertée et commune s'imposait toujours, c'est à travers une structure plus intégrée comme une inter-syndicale des LGBT du Québec qu'elle devrait se concrétiser. En attendant la création d'une telle structure, les ex-membres du FLGSQ continuent de correspondre et d'échanger leurs expertises au besoin, sans que des actions communes ne soient exclues.

L'action du comité c'est donc concentrée surtout autour de quelques enjeux majeurs identifiés comme priorités par la communauté homosexuelle, dont :

1 : Le Mariage civil égal, considéré par notre communauté comme le dernier jalon pour atteindre l'égalité juridique complète et un atout majeur pour permettre aux homosexuels d'atteindre un jour à l'égalité sociale.

2 : La lutte à l'homophobie dans la société en général et en milieu scolaire, ainsi qu'en milieu de travail et syndical en particulier. En effet, comme le racisme et le sexisme, l'homophobie est de moins en moins une manifestation de rejet, de mépris, d'exclusion, de violence et de haine manifestée ouvertement, mais elle n'en demeure pas moins bien ancrée dans nos milieux et se manifeste de plus en plus de façon sournoise voire subtile pour satisfaire aux règles hypocrites du « politiquement correct ».

Pour atteindre ces objectifs nous nous sommes impliqués activement non seulement dans nos comités locaux mais aussi dans les différents comités nationaux dont nous sommes membres tels que le Comité des gais et lesbiennes de la FTQ, Comité national du triangle rose du SCFP, le Groupe de travail « Solidarité et fierté » du CTC ainsi que quelques comités et associations communautaires tels que la Table de concertation des lesbiennes et des gais du Québec, la Coalition québécoise pour le mariage civil des conjoints de même sexe et le Comité conseil sur la famille de la Fondation Émergence pour la journée nationale de lutte à l'homophobie.

Les travaux de notre comité combinés à ceux des comités nationaux et de ces organismes ont fait avancer plusieurs de nos dossiers et permis la réalisation des événements suivants :

A : Mariage égal :

Le 19 mars 2004, la Cour d'appel du Québec, dans un rare jugement unanime de cinq juges, déclarait contraire à la Charte canadienne des droits et libertés et donc inconstitutionnelle la définition traditionnelle du mariage qui excluait les conjoints et conjointes de même sexe de cette importante institution civile et leur niait ainsi une foule de droits y afférents. Depuis, selon l'Institut de la Statistique du Québec, 147 couples d'hommes et 101 couples de femmes, pour un total de 248 couples de même sexe se sont mariés sur le territoire québécois (chiffres en date du 14 mars 2005). Et force nous est de constater que malgré cela l'institution du mariage n'a pas été dénaturée et que la planète terre continue de tourner.

Entre temps les tribunaux de plusieurs autres provinces et territoires (8) ont accordé aussi le droit au mariage aux couples de même sexe, et le Parlement fédéral en est à la 2eme lecture du projet de loi C-38 qui légalisera le mariage civil pour tous les couples de même sexe du Canada.

Nous avons donc avec la Coalition québécoise pour le mariage civil des couples de même sexe, préparé et présenté un mémoire lors des audiences du Comité parlementaire consultatif sur le sujet en 2004.

Nous étions aussi présents avec la Coalition lors des audiences de la Cour Suprême sur le renvoi du projet de loi C-38 par le parlement fédéral. Nous y étions, avec la Coalition, le seul intervenant francophone et les seuls représentants du monde syndical à participer à ces audiences. Cette présence à la Cour Suprême fût possible grâce à l'aide financière des partenaires syndicaux québécois dont la FTQ et le SCFP-Québec mais aussi grâce à une subvention importante du SCFP-National.

Enfin la Coalition et ses partenaires ont organisé dernièrement une campagne de cartes postales à l'appui du mariage égal, nous espérons que tous ces efforts nous permettrons d'enfin clore ce débat par l'adoption de la loi C-38 qui accordera le mariage égal aux couples de même sexe.

B : États généraux de la Table de concertation des lesbiennes et des gais du Québec.

En notre qualité de membre du conseil d'administration de la Table de concertation nous avons participé activement à la conception, la préparation et la réalisation des États généraux des LGBT du Québec qui ont eut lieu à Québec en septembre 2004 sous le thème « De l'égalité juridique à l'égalité sociale ».

Ces États généraux ont rassemblés pour la 1ere fois au Québec plus de 145 délégués (dont plusieurs du SCFP) de toutes les régions et représentant la très grande diversité de la communauté LGBT. En effet, autant de lesbiennes que d'hommes gais, plusieurs transgenres, transsexuels et bisexuels participèrent à ce rassemblement pour faire le point sur le chemin parcouru, les progrès accomplis et enfin identifier les grands défis qui doivent encore être relevés afin d'éliminer au sein de la société québécoise les préjugés, l'hétérosexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie et les diverses formes de discrimination dont nous sommes encore l'objet. Ils ont donc cherché à élaborer un plan d'action pour la communauté LGBT québécoise en dégageant un certain nombre de priorités.

Les grandes priorités qui ont été identifiées feront bientôt l'objet d'une requête formelle au gouvernement du Québec et aux autres décideurs.

De plus, les conclusions des États Généraux servent présentement à orienter les travaux du Groupe de Travail mixte sur l'homophobie et l'hétérosexisme qui a été créé par la Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec, Madame

Michèle Courchesne. Cette dernière a en effet, acquiescé à la requête de la Table de concertation, de Fierté Québec et de la Fondation Émergence qui lui ont fait saisir l'importance de créer un tel groupe de travail. Ce dernier, qui constitue une première dans l'histoire du Québec, s'est réuni pour la première fois en juillet 2004 et compte, parmi ses membres, des représentants de plusieurs ministères, organismes communautaires, universités et du Forum des gais et lesbiennes syndiqués du Québec (FGLSQ), ainsi qu'une représentante de la CDPDJ. Plusieurs d'entre eux étaient présents aux États Généraux.

Cependant depuis le dernier remaniement ministériel le comité mixte relève du Ministère de la justice et du Ministre Yvon Marcoux. Le comité mixte n'a pas siégé depuis. La reprise des travaux au printemps 2005 sera l'occasion de revoir la représentation au sein du comité, surtout depuis la dissolution du FGLSQ.

En effet, il sera, à ce moment important que le milieu syndical qui est un acteur primordial dans le dossier, y soit représenté à sa juste valeur. Nous réclamerons donc qu'un représentant de chacun des anciens membres du FGLSQ y soit délégué. Nous comptons sur l'appui du SCFP-Québec pour atteindre cet objectif.

Les priorités issues des délibérations des États généraux forment un document d'une cinquantaine de pages, nous reproduisons ici les priorités concernant plus spécifiquement les domaines de l'éducation et du milieu du travail.

1- ÉDUCATION

➤ Premier volet

- *Nous demandons* que les universités et les collèges du Québec incluent la question de la diversité des orientations sexuelles, des identités de genres et de l'homophobie dans le curriculum académique des disciplines suivantes : éducation, travail social, psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, sciences infirmières, éducation physique, communication, médecine, techniques policières et technique de garde, afin d'habiliter les futurs enseignants et intervenants en milieu scolaire à transmettre des connaissances sur ce sujet et à soutenir les jeunes LGBTTT dans leur cheminement.

- *Nous demandons* que le ministère de l'Éducation intègre la question de la diversité des orientations sexuelles, des identités de genre, des familles homoparentales et de l'homophobie dans le curriculum académique et les programmes d'éducation dès le préscolaire.

➤ Second volet

- *Nous demandons* que les acteurs du milieu de l'éducation : commissions scolaires, conseils d'établissement, syndicats, regroupements professionnels, organismes communautaires, parents, CLSC et directions de santé publique mettent en œuvre en partenariat avec le ministère de l'Éducation, le MSSSQ et le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et la Famille une stratégie nationale de sensibilisation et de lutte à l'homophobie en milieu scolaire.
- *Nous demandons* que le gouvernement du Québec assure un financement adéquat aux organismes communautaires qui oeuvrent à démystifier l'homosexualité et à contrer les préjugés homophobes en milieu scolaire.

2 : HOMOPHOBIE, PRÉJUGÉS ET DISCRIMINATION EN MILIEU DE TRAVAIL

1. Que l'on fasse pression sur tous les organismes publics pour qu'ils manifestent des marques tangibles de reconnaissance envers les réalités LGBT : ex. annoncer la journée de lutte contre l'homophobie, afficher sur un site Internet les ressources disponibles pour les personnes LGBT, etc.
2. Que l'on fasse respecter les chartes et que l'on travaille collectivement à l'émergence d'une société plus démocratique, solidaire, écologique et pacifique et que l'on valorise le respect du droit à la différence.
3. Que lors de la journée nationale de lutte contre l'homophobie, un atelier de réflexion soit proposé concernant la condition gaie des hommes de 40 à 60 ans.
4. Que l'on développe une campagne d'éducation et de sensibilisation, ainsi que des outils d'intervention personnels pour contrer l'homophobie en s'adressant à la fois aux personnes gaies et lesbiennes et aux personnes hétérosexuelle.
5. Que le forum des gais et lesbiennes syndiqués offre un service de soutien juridique aux employés LGBT vivant de la discrimination dans leur milieu de travail.
6. Que l'on étudie les différentes formes d'homophobie pour mieux les dénoncer et les combattre.

C : Journée nationale de lutte contre l'homophobie.

Nous avons participé avec enthousiasme aux activités de ces journées en 2003 et 2004 et faisons partie du comité organisateur de la journée 2005 dont le thème sera « La Famille ».

En 2005 cette journée nationale s'étendra du Québec à travers tout le Canada et nous espérons qu'en 2006 avec la Conférence internationale de Montréal « Le droit à la différence » elle devienne une journée mondiale, tout est en place pour que ce soit une réalité en 2006.

D : Conférence internationale « Workers out »

Les trois principales centrales syndicales du Québec, FTQ, CSN, CSQ, avec le SCFP et le CTC se sont associés à l'organisme Montréal 2006, maître d'œuvre de la Conférence internationale sur les droits de la personne « Le droit à la différence » qui se tiendra dans le cadre des 1ers « Outgames » mondiaux, afin de présenter la 3eme conférence internationale « Workers out » réunissant les syndicalistes du monde entier.

Cette conférence est la suite de celles tenues à Amsterdam en 1998 et à Sydney en 2002, dans la cadre des Jeux gais.

Nous avons donc mis sur pied un comité inter-syndical formé de délégués de ces partenaires syndicaux, afin de préparer adéquatement la rencontre « Workers out ».

À ce jour, nous nous sommes entendus sur le choix des thèmes, la logistique et le choix des conférenciers.

Les thèmes retenus sont les suivants :

1. Les syndicats comme agents de transformation sociale pour le dossier LGBT
2. L'appropriation des dossiers LGBT par les syndicats : facilitations et obstacles
3. Homophobie et transphobie en milieu de travail
4. Les transgenres en milieu de travail
5. Les lesbiennes en milieu de travail
6. Les jeunes travailleurs et l'homosexualité
7. Structure internationale syndicale sur les questions LGBT
8. Alliances entre les organisations syndicales et les organisations internationales de droits humains
9. Sida et discrimination en milieu de travail
10. Les travailleurs de l'éducation et la diversité sexuelle

Ce comité se réunit régulièrement et la tâche est à la fois immense et complexe, nous attendons quelques centaines de délégués(es) de tous les continents, uniquement pour le volet « Workers out » alors que la grande conférence de Montréal accueillera près de 2000 délégué(es).

Enfin un Comité scientifique international dont nous faisons partie aussi, a été mis sur pied par Montréal 2006 pour planifier le contenu de la conférence, il recueille les appels de proposition des conférenciers et les suggestions de thèmes pour les ateliers, enfin il s'assure que les sujets abordés et que la façon de les traiter soient conformes aux objectifs de la conférence.

Nous souhaitons que tous nos affiliés se mobilisent pour y déléguer plusieurs de leurs membres afin d'y assurer une bonne représentation du Québec et de faire de cette conférence un franc succès.

E : Conférence Nationale « Solidarité et fierté » du CTC.

En tant que membre du Groupe de travail « Solidarité et fierté » du CTC nous collaborons aussi à la préparation de la 3eme Conférence nationale « Solidarité et fierté » intitulée « De l'égalité juridique à l'égalité sociale», qui aura lieu à Québec en novembre 2005.

Comme pour les États généraux de la Table de concertation cette conférence sera l'occasion pour les militants syndicaux LGBT de faire le point et d'élaborer un plan d'action syndical pour les 4 prochaines années.

Nous vous invitons chaleureusement à participer aussi à ce rendez-vous qui sera un moment privilégié pour coordonner notre action et assurer les préparatifs pour la conférence de Montréal 2006.

En conclusion une bonne nouvelle.

Tout le travail effectué au sein des différents comités nationaux et organismes communautaires ci-haut mentionnés, nous semble essentiel à la poursuite de nos objectifs. C'est un travail souvent accompli dans l'ombre presque anonymement et parfois envers et contre tous.

Cependant quelques fois, une reconnaissance vient de l'extérieur et nous encourage à continuer et à redoubler nos efforts pour que les travailleuses et travailleurs LGBT ainsi que toutes les personnes homosexuelles puissent vivre un jour en toute sécurité dans une société exempte d'homophobie et d'hétérosexisme.

C'est donc avec un immense plaisir et une grande reconnaissance que nous apprenions dernièrement que le Comité national du triangle rose, dont nous faisons partie avec fierté, a été honoré en février dernier en tant que 1^{er} récipiendaire du « Prix de la citoyenneté 2005 » des Études sur la diversité sexuelle de l'Université de Toronto.

«Ce prix est un hommage au travail acharné de notre Comité du triangle rose, mais aussi à celui d'innombrables militants et militantes et membres du personnel du SCFP au fil des ans. » écrivait récemment avec justesse notre président national Paul Moist.

Actions à venir :

1 : Assurer notre représentation au Comité mixte inter-ministériel sur l'homophobie et l'hétérosexisme , relevant du Ministère de la justice et du ministre Yvon Marcoux.

2 : Préparer et assurer une bonne représentation du Québec à la 3eme Conférence nationale « Solidarité et fierté » du CTC à Québec en novembre 2005.

3 : La poursuite de nos travaux au sein du Comité inter-syndical pour l'organisation de la conférence internationale « Workers out »

4 : Maintenir notre participation et nos appuis aux journées nationales de lutte contre l'homophobie organisées par la Fondation Émergence.

5 : Défilé de la Fierté 2005.

Cette année une présentation spéciale avec un concept unique et original pour le SCFP a été élaborée par notre comité, nous vous convions donc à vous joindre à nous en grand nombre pour le défilé de la fierté qui aura lieu le dimanche 31 juillet. Nous avons invité aussi les membres de l'exécutif national et du Québec, ainsi que le Comité national du triangle rose.

6 : Identifier une relève :

Les deux membres du comité en étant à leurs dernières années avant leur retraite respective, il est de plus en plus urgent d'identifier une relève pour le Comité du triangle rose du SCFP-Québec, cette relève devra assumer aussi la délégation au Comité national.

En effet, le prochain congrès (2007) risque d'être notre dernier à tous les deux, il est donc impératif que des plus jeunes se pointent à l'horizon, pour assurer la continuité des travaux du comité.

Votre comité du triangle rose :

Jean -pierre Le Clerc, SEUM, local 1244, président.

Yvon Lebeau, SETPB, local 2000

Lucie Leduc, responsable politique, bureau de direction SCFP-Québec.